

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL D'ÉTALLE

Consultation villageoise de Buzenol – le 19 avril 2018

Tintigny, le 20/04/2018

Participation

Commune : M. Henri Thiry, Bourgmestre ; Mmes V. Roelens et A. Abrassart, échevines ; M. G. Gondon, échevin ; M. Laurent Maillen, Président du CPAS

Auteur : Thierry Joie

FRW : Mme Fanny Van Der Smissen et M. Stéphane Guében, agents de développement.

Habitants : Voir annexe

Déroulement

La consultation villageoise se déroule en deux temps : une partie d'information sur la démarche d'Opération de Développement Rural et de l'accompagnement par la Fondation Rurale de Wallonie, ainsi qu'une présentation suivie par une seconde partie de réflexion des participants, en sous-groupes, sur l'avenir de leur commune et leur village. Un retour de chaque groupe se fait en plénière pour clôturer la rencontre.

L'Opération de Développement Rural

La Commune d'Étalle a fait le choix de mener une ODR – Opération de Développement Rural, afin de réfléchir à l'avenir de son territoire. Il s'agit d'un processus à long terme, qui a pour objectif de définir une stratégie de développement du territoire communal pour les 10 prochaines années, une ligne de guide pour les décisions communales futures. La particularité de cette démarche est qu'elle se construit ensemble, avec les citoyens.

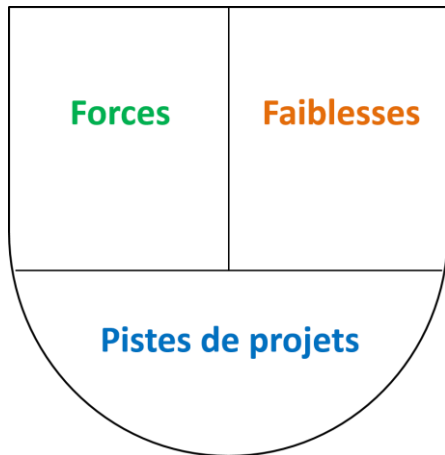
Une ODR se déroule en deux temps :

- L'élaboration du PCDR – Programme Communal de Développement Rural
Cette première partie dure environ deux ans et débute par une phase de consultation citoyenne. Les jeunes ont été rencontrés fin janvier. En avril mai auront lieu les consultations villageoises, avant de faire une interruption dans la démarche afin de laisser place au débat électoral. La démarche reprendra ensuite en janvier 2019 avec des consultations thématiques, puis la mise en place de la CLDR – Commission Locale de Développement Rural. La CLDR sera composée de citoyens et d'élus, et travaillera sur la stratégie de l'ODR, ainsi que sur les projets à retenir pour le territoire. Cette première partie se clôturera fin 2020, avec l'approbation du document PCDR par le Conseil Communal et le Gouvernement wallon.
- La mise en œuvre des projets retenus dans le PCDR
La durée de mise en œuvre est définie par le Gouvernement wallon, pour une durée maximale de dix ans. Le PCDR d'Étalle a pour ambition d'élaborer une stratégie de développement du territoire dont les projets verront le jour de 2020 à l'horizon de 2030.

➔ Retrouvez l'ensemble des explications de l'ODR sur le site communal : <http://etalle.be/pcdr-accueil.html>

La réflexion citoyenne

La méthode de réflexion proposée pour les sous-groupes est celle du blason :



Les citoyens sont invités à réfléchir aux différentes thématiques du quotidien* pour l'ensemble de la commune et pour leur village, en notant les aspects positifs et les forces : ce qu'il faut garder, les aspects négatifs, les manques et les faiblesses : ce qu'il faut améliorer / créer, et enfin des pistes de projets pour répondre aux forces et faiblesses mentionnées.

* Cadre de vie, Environnement, Vie associative – sportive – culturelle, Economie, Mobilité, Logement, Population

Les forces

Buzenol

- Calme et tranquillité
- Authenticité du village
- Habitants agréables, les enfants disent bonjour
- Proximité de la forêt et de la nature
- Proximité de l'autoroutes
- Proximité des commerces
- Soins apportés par la plupart des habitants aux abords de leur maison
- Site de Montauban
- Présence de l'école, dont réfectoire rénové
- Usages bien conservés

La commune d'Étalle en général

- Stations d'épurations et qualité de l'eau
- Pas de pollution

Les Faiblesses

Buzenol

- Eau devenue calcaire – manque de communication entre Valvert, la Commune et les habitants au sujet de nettoyage des canalisations au Chlore
- Le second captage a nui à la qualité de l'eau, elle contient désormais plus de nitrates
- Les trottoirs sont en mauvais état. Promesse faite de refaire les trottoirs dans le village depuis plusieurs années (20 ans), sans suites
- Plaine de jeux en mauvais état et mal adaptées pour tous les âges
- Fermeture de chemins ruraux agricoles, talus coupés par les agriculteurs
- Cours de gym et de natation pour les primaires trop peu nombreux, manque d'infrastructures
- Impression d'abandon, s'être les parents pauvres de la commune
- Manque de nettoyage dans le village (>< passage fréquent d'ouvriers communaux)
- Le site de Montauban ne profite pas au village, il n'y a pas de retombées économiques ou touristiques pour le village

- Manque de lieux / activités pour se rencontrer
- Accessibilité à la salle du village « La Barricade » difficile, notamment par le fait qu'il faut systématiquement payer/la louer.
- Entrée du village en venant de Chantemelle peu accueillante (matériaux, non-respect de l'habitat traditionnel, hangar, ...)
- Absence d'usoirs devant les nouvelles constructions
- Manque d'entretien des voiries et des bacs ralentisseurs
- Manque de lieu de rencontre et de loisirs pour les ados
- Dénaturation du paysage villageois par la construction d'habitations modernes au cœur du village ; non-respect de l'habitat traditionnel (surtout dans le bas du village). Mutations inquiétantes
- Insécurité au carrefour de l'école
- Offre TEC faible, points d'arrêts de bus éloignés : piste cyclable et parking vélo pour rejoindre l'arrêt Croix Jean Hardy
- Manque de parc à conteneurs, et surtout d'un dépôt pour les déchets verts (éviter les dépôts de lauriers dans la nature)
- Mise en valeur des monuments abandonnés dans le cimetière (ex : Croix le long des façades de l'église)
- Absence de circuits courts ou points de vente à la ferme
- Problématique de parking dans le village, accentué lors des heures scolaires. Manque de visibilité

La commune d'Étalle en général

- Dénaturation du paysage traditionnel par la construction d'habitations modernes au cœur des villages

Les pistes de projets

- Réouverture de la ligne ferroviaire vers Valvert, draisines, voie verte
- Retrouver une distribution d'eau optimale (pression, qualité de l'eau)
- Appuyer les demandes externes de maintien des arrêts TEC sur les lignes scolaires 165 – 162
- Sécuriser les arrêts de bus, et placer un abri à vélos
- Installer une piste cyclable entre Buzenol et Chantemelle
- Développer et encourager les circuits courts
- Prévoir une traduction en patois gaumais lorsqu'on change un nom de rue, pour garder la traduction et le patrimoine immatériel
- Projet de fontaine d'eau potable, à proximité du puits au centre du village
- Valorisation du patrimoine « eau » ; aménagement au centre du village, autour du puits, avec un banc, une table de pique-nique, une poubelle, et surtout un point d'eau potable pour accueillir les promeneurs
- Plaine de jeux pour tous les âges. Pourquoi pas un terrain de pétanque sur la parcelle du « jardin du curé »
- Mettre à disposition un broyeur communal et définir un dépôt légal pour les déchets verts, faute d'avoir un parc à conteneurs
- Réouverture de l'ancienne route vers Étalle (*la rue du chemin d'Étalle*), et faire un rond-point au carrefour vers Valvert.
- Encourager les automobilistes à ne plus jeter leurs déchets (cannettes principalement) en bords de route. Sensibilisation en distribuant par exemple des poubelles de voiture
- Arrêter la surexploitation forestière « *on verra bientôt Chantemelle !* »
- Création de résidences en semi-autonomie pour personnes âgées
- Améliorer l'aspect des ralentisseurs (fleurs, végétation, ...)

- Installation d'une plaque commémorative dans le cimetière pour les défunts dont les cendres ont été dispersées
- Création d'un lieu de rencontre pour les ados et les jeunes
- Installer des ralentisseurs aux abords de l'école
- Aménagement d'un lieu de rencontre convivial au centre du village
- Replanter un marronnier (ou autre essence) entre le cimetière et le château d'eau
- Replanter un arbre près de la Vierge
- Masquer les bulles à verre avec des panneaux en bois (cf. France)

Les doléances et petits travaux

- Refaire les trottoirs
- Placer des ralentisseurs
 - A proximité de l'école
 - A l'entrée de la place en venant de Chantemelle, sur la Rue des Maigriges
- Nettoyer / remettre en état les avaloirs et les caniveaux
- Placer des panneaux directionnels à l'entrée du village, en venant de Chantemelle
- Nettoyer la fontaine Rue du Musée
- Entretenir l'ensemble des voiries
- Ramassage des déchets par les ouvriers communaux
- Nettoyage des voies publiques après les travaux agricoles (épandage, charruage, ...)
- Remise en état des chemins forestiers après les travaux de débardage



Fanny van der Smissen et Stéphane Guében,
Agents de développement

ANNEXE

CONSULTATION À BUZENOL - JEUDI 19 AVRIL 2018

PRÉSENT (16) :

Titre	Prénom	Nom	Adresse, numéro	CP	Localité
M.		Balon	rue de Montauban, 21	6743	Buzenol
Mme	Marie-Claire	Bovy	rue de Montauban, 36	6743	Buzenol
Mme	Liliane	Bovy	rue des Lilas, 53A	6743	Buzenol
Mme	Chantal	Capon	rue de Montauban, 78	6743	Buzenol
M.	Luc	Cellier	rue de Montauban, 36	6743	Buzenol
M.	Sylvain	Cravatte	rue des Hauts Jardins, 6	6742	Chantemelle
Mme		Dargenton	rue de Montauban, 15	6743	Buzenol
M.	Maurice	Degive	rue de Virton, 56A	+6743	Buzenol
Mme	Anita	Evrard	rue de Montauban, 16	6743	Buzenol
M.	Denis	Georges	rue de Montauban, 78	6743	Buzenol
Mme	Gisèle	Jacques	rue de Landreux, 56	6743	Buzenol
M.	Pierre	Lemaire	rue de Virton, 9	6743	Buzenol
M.	Christian	Lemaire	rue du Musée, 3	6743	Buzenol
M.	André	Mouton	place du Midi, 47	6743	Buzenol
Mme	Renée	Petit	rue du Musée, 3	6743	Buzenol
M.	Bruno	Tillièrre	rue de Montauban, 16	6743	Buzenol